



# Feuille d'inscription Adultes Saison 2020 /2021

Union sportive du travail d'Equeurdreville Echechs  
Rue des résistants  
50120 Equeurdreville-Hainneville  
Siret n° 750 801 045 00014

 [usteechechs@gmail.com](mailto:usteechechs@gmail.com)  
02.33.52.97.14

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe M / F
Adresse			
Tel Fixe	Tel portable	Courriel	

## Tarifs

- Si vous souhaitez jouer en équipe, participer à des tournois quel que soit la cadence, la cotisation est de 60€, soit 15€ de cotisation club et 45€ de licence A, payée à la FFE

- Tarif social pour RSA, RMI (**justificatif demandé**) : 20€

- Si vous souhaitez soutenir le club, jouer des parties amicales ou des parties comptant pour le classement rapide, la cotisation est de 20€ (Comprends la licence B : 8€)

**Attention ! Votre inscription ne sera effective qu'accompagnée de votre règlement.** Possibilité de payer en 3 fois (Donner 3 chèques qui seront encaissés en septembre, Novembre et Janvier)

**L'inscription est valide après versement de la cotisation et signature du présent document.**

En signant je reconnais m'être acquitté de la cotisation de mon enfant, et aussi avoir lu et approuvé le règlement de l'UST EQUEURDREVILLE ECHECS.

Fait le ..... / .... .. /2020

Nom, prénom, signature :



..... A RETOURNER .....

## Feuille d'inscription Adulte Saison 2020/2021

Union sportive du travail d'Equeurdreville Echecs  
Rue des résistants  
50120 Equeurdreville-Hainneville  
Siret n° 750 801 045 00014

 [usteechecs@gmail.com](mailto:usteechecs@gmail.com)  
02.33.52.97.14

### **L'école d'échecs c'est Trois créneaux :** (Hors vacances scolaires)

Le mercredi de 18h à 19h.

Le mardi de 18h à 19h.

Sachant que les adultes c'est le jeudi de 20h30 à 23h30

### **Championnat de France des clubs-interclubs :**

Le championnat par équipe, ou interclubs, est la compétition la plus importante pour le club. Elle permet aussi au joueur de jaloner sa saison de rencontres échiquéennes et d'y apprécier l'esprit d'équipe.

Les déplacements au départ de nos locaux et les repas sont pris en charges par le club.

Pour jouer en équipe, il faut donner vos disponibilités dates d'interclubs au Responsable d'équipe BOSSE Yoann, 06 78 88 19 70.

Prévenir au moins deux semaines à l'avance de votre désistement.

Votre sélection au sein d'une équipe est liée à votre niveau de jeu et à vos disponibilités.

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et je souhaite participer aux interclubs

Dates pour la saison 2020 /2021

11 octobre	/	15 novembre	/	17 janvier		
07 février	/	14 mars	/	11 avril	/	9 mai

### **Les rendez-vous de la rentrée sont :**

- Samedi 5 septembre : Bourse associative « Y'en aura pour tout le monde » au complexe Jean-Jaurès, Première journée officielle des inscriptions

- Mardi 9 septembre & Mercredi 10 septembre : Reprise de l'école d'échecs

### **Les plus du club :**

- Accès à la bibliothèque du club (chèque de caution de 30€) et consultation sur place de Chess-Base
- Accès aux vidéos et cours du site europe-échecs et à la revue en ligne

Ce questionnaire est à remettre à la bourse associative, ou au club, ou par courrier postal UST Equeurdreville Echecs Rue des résistants 50120 Equeurdreville-Hainneville avant le 20 septembre 2020.



# REGLEMENT DU CLUB

Chaque adhérent ou représentant légal doit lire et se conformer au règlement du club.

Participer à la vie du club  
Venir participer aux tournois du club.

Respecter les jours d'inscriptions, à savoir : le jour du forum des associations et le premier jour de l'école d'échecs.

S'acquitter de sa cotisation lors de son inscription.

Véhiculer une bonne image du club par une tenue correcte et un bon comportement.

Respecter les horaires de l'école d'échecs et des matches.

Respecter son adversaire.

Respecter son animateur.

Respecter les consignes de son entraîneur.

Respecter le matériel : Pièces, pendules, revues, chaises.

Saluer son adversaire

Remettre ses pièces en place sur l'échiquier après sa partie.

Ramasser sa chaise et laisser sa place propre.

Aider à ranger le matériel après les matches et les entraînements.

N'utiliser le téléphone du club qu'après en avoir demandé l'autorisation.

L'usage du téléphone portable est interdit pendant les parties. Il doit être éteint et non visible.

Avertir le responsable de l'équipe en cas d'absence.

Tous les membres de l'association acceptent et autorisent la publication de photographies de leur propre personne sur le site du club et dans ses locaux. Tout membre n'acceptant pas cette publication doit en faire part à l'association par courrier.

Les enfants ne peuvent quitter les locaux du club seuls. Ils doivent demander l'autorisation pour aller aux toilettes ou dans la cour.

Les parents doivent informer l'animateur de la dépose et de la reprise de leur enfant.

Enfin le club ne couvre **que** les frais personnels avec l'accord préalable du trésorier.